

## Camilo Gomez

### Une remarque sur la demande au CAPA \*

Cela ne fait qu'un an que j'interviens au CAPA, mais, depuis le début, j'ai été interpellé par une saveur particulière des demandes et des questions posées par les jeunes patients, portant notamment sur la spécificité de l'offre : le cadre, le paiement, etc.

À la différence d'autres lieux où j'ai exercé – des structures de soins du type CMP ou en cabinet libéral –, au CAPA, ce type de questions à caractère direct, voire sans gêne, m'a amené à penser que ce lieu comporte structurellement une particularité. Par exemple, une patiente me demande : « Est-ce que je peux vous appeler sur ce téléphone (en montrant du doigt mon téléphone portable qu'elle voit à côté d'un téléphone fixe) ? » Une autre m'interroge très spontanément ainsi : « Je peux vous poser une question ? Vous n'êtes pas payé ? ... Pourquoi vous faites ça ? J'ai toujours eu une admiration pour les gens qui font du bénévolat. Je me suis demandé pourquoi ils font ça... »

Ces questions semblent principalement concerner les sujets qui les ont posées, par rapport à leur histoire et à l'effet de la rencontre avec un analyste, dans la mesure où elles interrogent la place de l'autre et son désir. Cependant, le fait qu'un tel type de questions apparaît de manière itérative au CAPA me fait penser qu'elles sont peut-être facilitées par la structure du lieu en tant qu'entre-deux : l'institution et le dispositif analytique. Dans ce sens, une spécificité du CAPA est le parcours de la demande du sujet avant la rencontre avec un analyste. Rappelons-nous que le centre est un lieu d'écoute pour jeunes, certes gratuit, mais avec une offre au plus près du dispositif analytique.

Quand un sujet rencontre un analyste du CAPA, il a déjà parcouru plusieurs étapes. Dans un premier temps, le jeune ou son entourage

---

\* CAPA : Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes.

adresse une demande d'aide au CAPA suivant les coordonnées données par celui qui l'envoie, à savoir des établissements de soins pour enfants et adolescents, un analyste de l'École, un médecin généraliste, un patient du CAPA, etc. Dans ce sens, l'appel (souvent téléphonique) du sujet en question ou de la famille va être rattaché au signifiant « CAPA ». Ainsi, il s'agit en premier lieu d'une demande à un collectif, car le jeune ne connaît pas le nom de celui qui va l'accueillir.

De ce fait, il y a une différence avec l'adresse faite à un analyste installé en libéral, car, dans un premier temps, le sujet ne connaît pas le nom de celui qui va le recevoir. C'est dans un deuxième temps, par la voix de la secrétaire, qu'il l'apprendra. Un signifiant va désigner celui qu'il va rencontrer et, de manière imaginaire, va se rattacher à cet inconnu.

À ce moment encore, il y a une non-détermination de l'adresse car souvent l'attribution d'un nom relève d'aléas tels que les places et les disponibilités tant de celui qui demande que des consultants. Ce deuxième temps se différencie aussi de la démarche d'un sujet vers un analyste et ressemble plus à la demande faite à des structures de soins du type CMP.

Il s'ensuit une troisième étape qui est celle de la rencontre. Le sujet demandeur va voir incarné le dépositaire de l'adresse. C'est à la suite de ce moment que quelque chose va se produire (ou pas) dans la direction de l'instauration d'un sujet supposé savoir, le transfert sur l'analyste du CAPA.

En général, par la suite, les jeunes s'adressent à l'analyste du CAPA directement et ce dernier devient la seule personne qui l'incarne. Un signe concret de cela est que le jeune patient téléphone directement à celui qui le reçoit, quand celui-ci a décidé de lui donner ses coordonnées personnelles, pour les questions même pratiques, par exemple de changement d'horaires. Mais pas tous, certains préfèrent encore continuer à téléphoner au secrétariat pour ce type de questions.

Ainsi, au CAPA, la demande peut être rattachée à un ensemble ou à un analyste en particulier. Cela semble être lié à l'offre : d'une part le dispositif analytique et d'autre part un dispositif institutionnel à effets thérapeutiques.

Dans son séminaire sur le transfert, Lacan parle d'une demande « à la masse » des analystes et évoque la question du « discours <sup>1</sup> ». Les sujets qui adressent une demande au CAPA font-ils une demande à une « masse » et, dans certains cas, tiennent-ils à rester attachés à ce type de demande ? Cela tempère-t-il, pour eux, l'angoisse <sup>2</sup> de la rencontre avec l'Autre, que l'institution, « la masse », permet de ventiler par le biais de plusieurs interlocuteurs ? Ce type de dispositif « entre-deux » introduit-il aussi plus d'ouverture et convient-il aux caractéristiques de ces sujets, notamment aux jeunes ? Ce type d'offre, plus souple, avec une éthique de l'écoute et du dire, permet aux jeunes sujets d'aborder des questions assez librement. Notamment, les questions sur le cadre, comme c'est le cas de l'exemple du début, semblent montrer que ces sujets se sentent concernés par ce qui leur est proposé. Dans ce sens, le fait que les jeunes patients abordent d'eux-mêmes la question de la gratuité démontre leur intérêt de s'inscrire dans un travail.

---

1. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, Paris, Seuil, 1991, leçon du 31 mai 1961, p. 386.

2. *Ibid.*, leçon du 14 juin 1961.